

PROMOTION DES DROITS HUMAINS

EXAMEN ANNUEL DES SUBVENTIONS DES FONDATIONS AU NIVEAU MONDIAL

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE 2020

Chaque année, l'analyse des données sur les subventions de Human Rights Funders Network (HRFN) offre des informations importantes sur les priorités, les lacunes et les changements en matière de financement du secteur des droits humains.¹ Cette analyse ne concerne pas n'importe quelle année. En examinant les données sur les subventions de 2020, nous suivons un domaine qui se retrouvait en pleine pandémie mondiale et témoin de soulèvements mondiaux appelant à la justice. Le monde était en feu. Des mouvements s'organisaient. Les communautés étaient à la fois profondément interconnectées et à un point de rupture. Les inégalités raciales, économiques et de genre ont été mises en évidence à l'échelle mondiale. Ce rapport répond à la question : Comment les bailleurs de fonds qui financent le secteur des droits humains ont-ils réagi ?²

Les données révèlent un financement record de 4,9 milliards de dollars pour les droits humains.³ Outre l'augmentation globale, nous observons des changements prometteurs, notamment un leadership accru des bailleurs de fonds des pays du Sud et de l'Est et un système de subventions plus agile et plus réactif à tous les niveaux. Les résultats soulignent également les tendances préoccupantes que nous avons relevées ces dernières années : des **disparités mondiales** persistantes, peu de subventions consacrées à l'**organisation intersectionnelle** et un financement à court terme au détriment d'un soutien à plus long terme.

Les leçons de 2020 capturent un moment dans le temps et soulèvent également des questions cruciales sur la manière dont la philanthropie se mobilise à l'échelle mondiale. Ces données offrent des éclairages qui confirment et remettent en cause les discours dominants sur le financement des droits humains en temps de crise. Alors que le paysage des droits humains est aujourd'hui façonné par des crises croisées telles que le génocide, le changement climatique et la montée de l'autoritarisme, et que les mouvements s'organisent autour de diverses problématiques et zones géographiques, ces conclusions sont plus pertinentes que jamais.

« Le paysage des droits de l'homme étant aujourd'hui façonné par des crises croisées, comment la philanthropie réagit-elle à l'échelle mondiale ? »



1. Nous menons nos recherches sur *Promouvoir les droits humains* en partenariat avec Candid, Ariadne-European Funders for Social Change and Human Rights et Prospera International Network of Women's Funds.

2. La pandémie a également eu un impact sur les données de financement du secteur des droits humains que nous suivons depuis 2010. La collecte de données a été entravée par des retards dans la communication des rapports, tant de la part des bailleurs de fonds que des sources gouvernementales. Ce n'est que maintenant que nous disposons d'une vue d'ensemble complète des subventions accordées dans ce domaine en 2020.

3. Ce chiffre exclut 367 subventions totalisant 114 millions de dollars accordées par des fondations à d'autres fondations incluses dans l'ensemble de données de 2020. En général, ces subventions ont été accordées soit pour soutenir des programmes de renouvellement de subventions, soit pour renforcer les capacités des fondations bénéficiaires. Ces subventions ont été supprimées afin d'éviter le double comptage des subventions.

Notre analyse montre :



1 Un financement record

Dans un contexte de pandémie mondiale, les bailleurs de fonds qui financent le secteur des droits humains ont considérablement accru leurs subventions en 2020, atteignant un niveau record de 4,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2019.^{4,5} Sur les 800 millions de dollars supplémentaires accordés en 2020, 43 % (348 millions de dollars) ont été explicitement consacrés à la pandémie de COVID-19.



2 Compromis dans les priorités de financement

De nombreuses subventions sont passées du cadre des efforts de changement systémique à long terme à celui de l'organisation d'actions d'urgence immédiate et des besoins fondamentaux en réponse à la pandémie. Les bailleurs de fonds de longue date en matière de droits humains se sont réorientés pour soutenir la fourniture de services – de l'insécurité alimentaire au logement en passant par l'éducation sanitaire – à mesure que les mouvements ont élargi leurs mandats et comblé les lacunes causées par la pandémie. La réponse de cette année montre que le secteur est capable de prendre des mesures, mais souligne la nécessité d'une infrastructure plus solide pour répondre de manière efficace aux préoccupations à court et à long terme en matière de droits humains en temps de crise.



3 Des disparités régionales persistantes en matière de financement direct

Seuls 58 % des fonds destinés aux pays du Sud et de l'Est ont été accordés à des organisations basées dans ces pays, contre 64 % en 2019. Les fonds restants ont été octroyés à des groupes en dehors des régions auxquelles ils étaient censés bénéficier. En revanche, 99 % des subventions destinées aux pays du Nord ont été octroyées à des organisations basées dans ces pays.⁶ Le **déficit de confiance** continue de renforcer les disparités mondiales en matière de financement direct.



4 Augmentation des subventions accordées par les bailleurs de fonds des pays du Sud et de l'Est

Entre 2017 et 2020, un ensemble des 11 plus grands bailleurs de fonds des pays du Sud et de l'Est ont accordé plus de 1 500 subventions supplémentaires (de 772 en 2017 à 2 347 en 2020). Cela reflète probablement une double tendance : l'élargissement de la capacité à soutenir les mouvements locaux de défense des droits humains et un accès accru aux ressources provenant d'autres bailleurs de fonds. Cela suggère une approche plus nuancée et plus localisée en matière de défense des droits humains.

4. Dans ce rapport, nous utilisons les termes « bailleurs de fonds » et « fondations » de manière interchangeable pour désigner les fondations privées, les fondations publiques et les organismes collaboratifs de donateurs.

5. L'évolution du financement est évaluée selon deux méthodes. La comparaison de tous les financements identifiés en 2020 à 2019 montre une augmentation de 20 %. En se concentrant sur les bailleurs de fonds disposant de données pour les deux années (une comparaison plus fiable), on obtient une augmentation de 21 %, reflétant la tendance générale.

6. Pour cette analyse, les pays du Nord comprennent l'Europe de l'Ouest, l'Australie, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, tandis que les pays du Sud et de l'Est comprennent tous les autres pays. Nous reconnaissons que ces termes ne sont pas parfaits, que des termes différents sont utilisés pour définir des groupes et des zones géographiques (par exemple, « majorité mondiale », « monde majoritaire »), et que ce langage est souvent façonné par la même dynamique de pouvoir inégal que nos recherches s'efforcent de mettre en lumière. Nous réfléchissons à l'opportunité et à la manière d'adapter la terminologie que nous utilisons.



5 Augmentation du financement des réseaux vers les pays du Sud et de l'Est

Les fondations des pays du Nord au sein des réseaux de défense des droits humains (HRFN, Ariadne et Prospera) ont considérablement augmenté leur financement direct au pays du Sud et de l'Est de 8 %, passant de 65 % de leur financement pour ces régions en 2019 à 73 % en 2020. Elles allouent également systématiquement une part nettement plus importante de leur financement aux pays du Sud et de l'Est (29 %) que leurs homologues non-membres (8 %). Cela suggère un engagement croissant parmi les membres des réseaux pour soutenir les initiatives menées au niveau local.



6 Disparités régionales en matière de financement sans restriction

Seuls 27 % des subventions sont considérées comme un soutien flexible et sans restriction, et l'accès à ces subventions varie considérablement selon les régions.⁷ Un peu plus d'un quart du financement destiné à l'Amérique du Nord, à l'Amérique latine et aux Caraïbes qui va directement à ces régions est considéré comme flexible. Ce chiffre chute rapidement à 11 % pour l'Afrique subsaharienne et à seulement 6 % pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale. Dans ces régions, 94 % des financements sont destinés à des projets spécifiques ou n'atteignent pas directement la région concernée.



7 Accent accru sur la justice raciale

En 2020, les engagements en faveur de la justice raciale parmi les bailleurs de fonds qui financent le secteur des droits humains ont reflété les mouvements en faveur de la protection de la vie des personnes noires et de la justice raciale dans le monde entier. Le financement a augmenté de 67 % (+ 661 millions de dollars) pour les groupes raciaux et ethniques, et a totalisé 1,7 milliard de dollars en 2020. Le montant moyen des subventions a également augmenté, passant de 175 mille dollars à 224 mille dollars, les nouveaux bailleurs de fonds et ceux de longue date accordant des subventions d'un montant sans précédent. Malgré cette augmentation, le financement destiné aux groupes raciaux et ethniques ne représente encore qu'entre 1 et 3 % du total des dons philanthropiques.⁸



8 Des progrès mitigés en matière de subventions pour l'organisation intersectionnelle

Seules 28 % des subventions prennent en compte plusieurs identités, la plupart (58 %) se concentrant toujours sur des identités uniques. Bien que les progrès soient lents, le nombre de subventions destinées aux communautés LGBTQI et aux personnes handicapées qui prennent en compte des identités supplémentaires est passé de 33 % et 37 %, respectivement, en 2018 à 60 % chacune en 2020. Toutefois, les subventions pour l'organisation intersectionnelle en faveur des groupes raciaux et ethniques ont chuté de 10 % à 43 %, soit le chevauchement le plus faible de tous les groupes que nous avons étudiés. Cette diminution est particulièrement inquiétante compte tenu de la reconnaissance croissante de l'interdépendance de la race, de la classe, du handicap, du sexe et d'autres facteurs, en particulier pendant la pandémie.

7. Nous utilisons les termes « flexible » et « sans restriction » de manière interchangeable dans ce rapport pour refléter les subventions qui donnent aux bénéficiaires le pouvoir discrétionnaire sur la façon d'utiliser le financement. Cela comprend les subventions que les fondations décrivent comme un soutien général, un fonctionnement général, une mission générale, une contribution caritative sans restriction, des subventions discrétionnaires et des conditions similaires.

8. Pour estimer la part des dons philanthropiques allouée aux droits humains des groupes raciaux et ethniques, nous avons utilisé deux approches. L'approche la plus conservatrice, qui compare les donateurs au sein de l'ensemble de données de Foundation 1000 de Candid, estime ce chiffre à 3 %. Alternativement, une comparaison plus large considère le financement total identifié dans cette recherche pour les groupes raciaux et ethniques (1,7 milliard de dollars) par rapport à l'estimation des dépenses annuelles des fondations du [Global Philanthropy Report](#) (150 milliards de dollars), ce qui donne une estimation inférieure de 1 %.